

Resiliation contrat youschool

Par Hali95, le 30/10/2023 à 10:59

Bonjour,

Je me suis inscrite pour un cap mode chez youschool en fin de septembre, sauf que c'était pas ce que je voulais et j'arrivais pas à suivre. Quand j'ai appelé pour résilier on m'a dit que j'avais 15 jours de rétracation et que maintenant je dois payer la formation entiere de 3000 euros en déduisant ce que j'ai payé le premier mois.

On m'a dit d'envoyé un recommandé pour se résilier mais le prélévement va continuer.

Je voulais changer de formation, je peux pas me permettre de payer deux formations sachant que celle là ne m'interesse pas et la platerforme non plus.

Merci pour votre aide.